

UNSS



L'UNSS ACTEUR
INCONTOURNABLE
DU MULTISPORT SCOLAIRE !

9500
ASSOCIATIONS
SPORTIVES

NOMBRE TOTAL
DE LICENCIÉS
UNSS



L'UNSS
DÉNOMBRE
PLUS DE
100 SPORTS
REGROUPÉS
EN 80 SPORTS
DE RÉFÉRENCE.

■ Collège 736 895
■ Lycée 218 597
■ Lyc. professionnel 63 807
■ Lyc. agricole 18 960
■ Autres 4 406

JIM ZONA

- Né le 12 février 1992 à Dijon
- J'im est membre de l'équipe de France de gymnastique artistique masculine depuis 2008.
- Licencié au Club de Clamart, Pôle INSEP
- Participation Gymnasiade de Doha en 2009, championnat du monde en 2014, championnat d'Europe en 2010, 2013 et 2015, Universiade de Kazan en 2013, 3ème au Championnat de France au concours général et champion de France à la barre fixe et au sol, objectif les JO de Rio en 2016.

« Mes parents étant d'anciens sportifs de haut niveau, j'ai tout naturellement été élevé dans cet esprit de pratique où l'on donne le meilleur de soi. La gymnastique, pratique familiale, s'est naturellement imposée à moi. Discipline peu connue et reconnue mais souvent admirée, la gymnastique est un sport très exigeant. Aller au plus haut tout en prenant conscience des exigences au quotidien !

Mes parents sont toujours été là dans les bons et les mauvais moments. Ils représentent un soutien fondamental, particulièrement lors des remises en question « ce n'est pas la fin du monde, rien n'est perdu, il ne faut rien lâcher ! ». Les blessures, les moments de doute... mes parents me rassurent et me rappellent que tout n'est pas lié au sport et que l'essentiel dans la vie c'est un bon comportement, du travail et une bonne hygiène de vie. Le respect de ces règles est à prendre en compte au quotidien. Ils m'ont parfois remis sur le bon chemin et toujours aidé à comprendre que le sport -particulièrement de haut niveau- n'est pas seulement dans la salle mais bien au-delà. Le savoir-vivre. »

Présence, soutien, encouragement, respect des règles, confiance et accompagnements sont pour Jim les maîtres mots du savoir-vivre qui joue un rôle essentiel dans la vie et les résultats.

De là à dire que le sport et les parents participent à la construction du savoir-être, il n'y a qu'un pas... de gym bien sûr !

« L'AS m'a permis de prendre confiance en moi et de comprendre le sens du mot responsabilité. J'ai découvert le côté très humain du sport, appris à penser Équipe et même trouvé mon orientation scolaire grâce à l'UNSS qui m'a fait partager plus que du sport ».

Caire, licenciée à l'AS de la 6ème à la Terminale, membre de la Commission Nationale des Jeunes Officiels, Etudiante en management et communication

« L'AS c'est une école de la vie, une aventure humaine et sportive qui m'a permis de déboucher sur un avenir responsable ».

Jérémy, Jeune Officiel certifié International en Basket, Etudiant en droit et en Sciences Politiques

« L'AS a facilité l'intégration de ma fille en 6ème. Elle a découvert la notion d'équipe et de projet. Sa pratique du rugby lui permet d'avoir une image de sportive respectée des garçons et des filles. Depuis 3 ans elle vit mieux sa scolarité. Son engagement à l'AS lui a permis de trouver son équilibre ».

Isabelle, maman d'une élève de 3ème

DÉCOUVREZ L'ASSOCIATION SPORTIVE :

PRÉSENTE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
L'ASSOCIATION SPORTIVE PERMET À VOTRE ENFANT DE PRATIQUER LE SPORT DE SON CHOIX EN TOUTE SÉCURITÉ.

L'Association Sportive en pratique

Les sports sont en général pratiqués le **mercredi** ou à la **pause de midi**.

Le coût d'une licence annuelle est de 20€ en moyenne.
Les coupons sport sont acceptés.

La licence est individuelle.
Elle donne accès à toutes les activités de l'Association Sportive de l'établissement.

La mission de l'Association Sportive : le sport pour tous !

Il existe une association sportive dans chaque collège et chaque lycée. Au sein de l'école, elle propose un certain nombre de sports à tous les élèves de l'établissement et permet aux parents d'accompagner l'activité de son enfant.

Afin de rendre le sport accessible à tous, tous les élèves sont acceptés et ceci quel que soit leur niveau. L'association sportive type loi 1901 est présidée par le chef de l'établissement.

Son action est régie par des directives ministérielles et doit venir en prolongement du projet de l'établissement. Le projet AS est complémentaire avec celui de l'EPS.

- Votre enfant découvre la vie associative
- Votre enfant prend des responsabilités
- Votre enfant apprend le bien vivre ensemble
- Votre enfant est encadré par des adultes diplômés, les enseignants d'eps

Votre enfant est impliqué dans la vie associative de l'établissement scolaire notamment grâce au programme «jeunes officiels, vers une génération responsable».

L'AS a un impact positif sur la réussite scolaire de votre enfant.



Comment participer à la vie de l'Association Sportive de son enfant ?

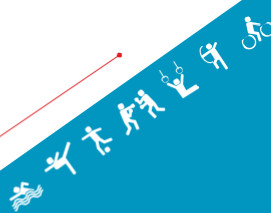
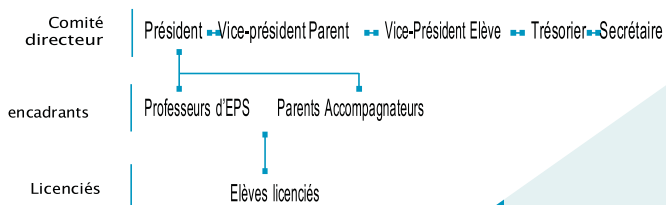
L'ASSOCIATION SPORTIVE PERMET AUX PARENTS QUI LE SOUHAITENT DE S'INVESTIR SELON LEURS DISPONIBILITÉS DANS L'ÉDUCATION SPORTIVE DE LEUR ENFANT ET DANS SA VIE DE SON

- 1 Participez aux assemblées générales**
- 2 Créez du lien**, chaque parent peut être acteur de l'association sportive de son enfant en donnant juste du temps pour faire vivre l'association (transmission de l'information, moment de convivialité)
- 3 Engagez-vous selon votre disponibilité dans différents types de missions**
 - Jouez un rôle clé au sein du comité directeur, vous pourrez participer au projet pédagogique de l'association sportive et devenir (si vous le souhaitez) vice-président
 - Veillez à la gestion administrative de l'association, organisation de certaines réunions ou diffusion des comptes rendus
 - Accompagnez sa gestion financière
 - Participez à l'encadrement des élèves adhérents lors des activités ou lors de déplacements

CHOISISSEZ SELON VOTRE EMPLOI DU TEMPS !
SEULEMENT * RÉUNIONS ANNUELLES VOUS PERMETTENT D'ÊTRE IMPLIQUÉS DANS L'ASSOCIATION.

POUR PLUS D'INFORMATIONS IL NE FAUT PAS HÉSITER À SE RAPPROCHER DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES QUI SONT PRÉSENTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Organisation de l'Association Sportive



Vivez une année scolaire sous le signe du sport !

% VIE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE EST RYTHMÉE PAR DE NOMBREUX TEMPS FORTS. CEUX\$CI SONT ORGANISÉS EN FONCTION DES ATTENTES DES ADHÉRENTS ET DE L'INVESTISSEMENT DE CHACUN !



L'année sportive commence en septembre par la Journée Nationale du Sport Scolaire qui donne l'occasion à tous les élèves et à leurs parents de découvrir l'Association Sportive et les activités qu'elle propose.

L'Assemblée Générale suit immédiatement. Elle permet de confirmer les sports proposés, le planning des activités et le calendrier pour l'année.

Vont ensuite avoir lieu pendant tout le reste de l'année des rencontres avec d'autres établissements, la formation des Jeunes Officiels, et des compétitions locales, nationales et internationales.

Enfin l'année se clôture par la Fête de l'Association Sportive qui permet de partager encore une fois un dernier grand moment de convivialité... avant l'année suivante !



les temps forts

- ✓ Journée nationale du Sport Scolaire
- ✓ Assemblées Générales annuelles
- ✓ Rencontres avec d'autres établissements
- ✓ Formation des Jeunes Officiels
- ✓ Compétitions régionales et nationales
- ✓ Fête de l'Association Sportive



Dossier d'inscription pour pouvoir participer et obtenir la licence UNSS :

- Un chèque de 20 euros établi à l'ordre de « Association Sportive collège Les Capucins » ou espèce.
- Si vous êtes bénéficiaire d'un bon CAF, vous pouvez l'utiliser et régler 40 euros à l'Association Sportive, la CAF vous remboursera 38 euros soit un coût total de 2 euros pour l'année et toutes les activités.
- Un engagement du sportif : imprimé ci-joint
- Une autorisation parentale : imprimé ci-joint.

Avec la licence UNSS, l'élève peut pratiquer à plusieurs activités (voir tableau).

Programmation d'activités à l'association sportive

Futsal	Tennis de table	Athlétisme	Step / Zumba	Boxe Française
Hand Ball	Badminton	Cross	Volley Ball	Lutte

La participation aux entraînements sera effective que lorsque le dossier d'inscription complet aura été remis aux professeurs d'Education Physique de l'établissement.

ENGAGEMENT DU SPORTIF

(à remettre lors de l'inscription à l'Association Sportive),

NOM et Prénom de l'élève :Classe :

J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :

- Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions
- Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- Respecter mes adversaires en restant modeste, honnête, beau joueur
- Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible, ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.

SIGNATURE de l'ELEVE :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (Nom et Prénom)

.....

Autorise mon enfant : Nom, Prénom :

.....

Né(e) le :Classe :

- A participer aux activités de l'Association Sportive de son établissement
- M'engage à payer 20 euros pour la licence UNSS, l'encadrement et l'assurance.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence. COMPAGNIE D'ASSURANCE :

.....

Adresse de l'établissement de soins vers lequel je désire que l'enfant soit orienté

.....

Téléphone- Travail : .../.../.../.../... Domicile : .../.../.../.../... Portable : 06/.../.../.../...

Fait à :

SIGNATURE: